

ACOR

formation en GRH.

Aucune description

Niveau : Avancée

Prix : à partir de 300 000,00 Ar HT

Durée : 4 jours | 8 heures

Place : personnes

Sessions

Objectifs de cette formation

Programmes de cette formation

- - A-SYLLABUS GRH- Code de travail

1. Acquérir les bons réflexes juridiques en matière de recrutement et d'embauche.
- 2. Connaître les formes de contrats possibles : CDI, CDD...
- 3. Identifier les Congés et absences des salariés entraînant suspension du contrat de travail (la grossesse et la maternité, congé pour maladie d'un enfant, accident de travail,...)
- 4. Connaître les règles fondamentales en matière de congés payés.
- 5. Gérer les conflits sociaux
- 6. Identifier le cadre juridique des nouveaux risques sociaux : harcèlement sexuel et/ou moral
discrimination, libertés individuelles...
- 7. Maîtriser les fondamentaux de la rupture du contrat
- 8. Savoir utiliser les différentes institutions représentatives du personnel (le comité d'entreprise, les délégués du personnel, le délégué syndical)
- 9. Savoir organiser l'élection des délégués du personnel, du comité d'entreprise
- 10. Savoir maîtriser les rôles, missions et attributions des différentes représentations du personnel